



## Communiqué de presse

Mardi 16 juin 2020

**La Fondation de la Mutuelle Saint-Martin propose un soutien moral et financier à des projets innovants et d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif. L'appel à projets 2020 est lancé.**

La période de crise sanitaire que nous traversons depuis plusieurs mois a vu naître de multiples initiatives individuelles et collectives destinées à soutenir les personnes les plus fragiles, à rompre l'isolement, à renforcer le lien intergénérationnel en apportant réconfort et soutien aux aînés.

Beaucoup de ces initiatives ont été créatives et innovantes, elles ont toutes été bienvenues et témoignent d'une prise de conscience renforcée de nos fragilités sociales, familiales et du désir pour beaucoup d'entre nous de s'engager auprès des plus démunis.

Pour la Fondation de la Mutuelle Saint-Martin, l'innovation, c'est l'urgence d'inventer et de soutenir des modes d'action nouveaux et pérennes. En particulier, la Fondation nouvellement créée souhaite apporter un soutien financier à tous projets qui participent à :

- renforcer la fraternité et la solidarité entre les personnes,
- prendre soin des personnes les plus vulnérables, à leur redonner dignité et espérance, les remettre debout, donner sens et pérennité à leurs projets de vie...
- rompre les isolements de toute nature, créer de nouvelles solidarités intergénérationnelles... : en un mot à « faire famille » autour des plus fragiles.

**L'appel à projets est lancé sur le site de la Fondation**

<https://fondationmutuellesaintmartin.fr>

**Les porteurs de projet sont invités à remplir un dossier en ligne avant le 14 juillet 2020.**

Le comité de cette Fondation est composé de trois représentants de la Mutuelle Saint-Martin : P. Gérard Dumoulin, Sr Marie-Hélène Delmotte et P. Emmanuel Boudet et de personnes extérieures à la Mutuelle : Mme Corinne Boilley (présidente), Mme Maryse Lepée, M. Thierry Rombout et Mme Philippine de Saint-Pierre.

Qui sommes-nous ? Fondée en 2019 et abritée par la Fondation Notre-Dame, **la Fondation de la Mutuelle Saint-Martin** s'inscrit dans la philosophie et les valeurs chrétiennes de la Mutuelle Saint-Martin : sens du partage, entraide sociale et protection des plus faibles. La Fondation souhaite ainsi mettre l'humain au cœur des projets qu'elle soutient, tisser du lien et s'ouvrir à l'autre, encourager les rencontres fécondes et durables.

La **Mutuelle Saint-Martin** (MSM) a été créée en 1950 pour gérer l'assurance-maladie des prêtres et du clergé catholique. Elle fait partie depuis 1963 de l'**Union Saint-Martin. Mutuelle** indépendante, elle s'est ouverte aux laïcs et propose à tous ceux qui se reconnaissent dans **ses valeurs chrétiennes de solidarité, de partage, de justice et d'équité** une couverture sociale de santé adaptée à leurs besoins et leur budget. Elle couvre les populations aux ressources modestes et a été agréée depuis 2015 pour gérer les dispositifs d'aide à la complémentaires Santé (ACS, CSS).

Indépendante et innovante, elle a su en permanence adapter son offre aux besoins de ces sociétaires et devenir ainsi un acteur majeur de la santé et de l'entraide sociale.

### Contact presse :

Marie Baudoin

[m.baudoin@unionsaintmartin.fr](mailto:m.baudoin@unionsaintmartin.fr)

Tél : 06 09 25 57 78